



COMPTE RENDU CHS CT DU 4 OCTOBRE 2016

Ordre du jour

- 1/approbation des PV des 26 avril et juin 2016
- 2/INSEE point sur la procédure de recours a l ISST suite a un désaccord sérieux et persistant entre le CHS CT et l INSEE
- 3/rapport 2015 des médecins de prévention
- 4/DR de Lille fusion des unités de Lille BSI et d Halluin BSI
- 5/DR Lille fermeture du bureau de douane de Roubaix
- 6/DR Dunkerque projet de division du tunnel extension du B11 et du D25 et aménagement du D20
- 7/compte rendu de la visite de la paierie régionale du 7 juin 2016
- 8/questions diverses

Liminaires

Vous trouverez la liminaire de FO Finances [ICI](#)

Sur l'aspect budget, un point sera mis à l'ordre du jour du CHS CT du 17 octobre. En effet il existe un réel besoin de clarification sur l'achat des équipements de protection individuels (EPI).

En ce qui concerne les visites de site , la DRFIP indique qu'il n'y a pas de difficulté une visite sera donc programmée pour l'accueil de Lille Cité et pour Roubaix CH .Pour les douanes, si la visite de la brigade d'Halluin se fait trop rapidement, on ne pourra visualiser qu' une partie des travaux programmés.

Pour la médecine de prévention, Monsieur Lorenzo regrette les vacances d'emploi et nous indique qu'il cherche des solutions.

1/approbation des PV des 26 avril et juin 2016

Les PV ont été approuvés à l'unanimité.

2/INSEE point sur la procédure de recours a l isst suite a un désaccord sérieux et persistant entre le CHS CT et L INSEE

Dans le cadre de la réforme territoriale, la direction de l'INSEE est contrainte de réaménager ses structures. La DR de Lille fusionne donc avec celle d'Amiens , c'est le plan « convergence INSEE ».

Lors de la présentation de ce plan , vos représentants s'inquiétaient des risques psycho sociaux d'un tel plan. Nous avons donc demandé une expertise externe qui avait été refusé par l'INSEE. L'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST) a donc été chargé de mener une médiation au sujet du différend qui nous oppose à l'administration.

Nous avons donc rencontré les personnels et la Direction le 18 mai et l'Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT) le 30 mai. De ces entretiens il ressort, qu'outre le plan convergence, l'INSEE connaît de nombreuses restructurations fonctionnelles et géographiques qui génèrent d'importants questionnements et des troubles. L'intervention de l'ARACT agit dans le cadre de problèmes ciblés et ponctuels , elle n'a pas pour objectif de cadrer des plans d'une telle envergure . Par ailleurs, malgré une réelle prise en compte des besoins des agents (soucis de communication hebdomadaire trop abstraite pour être suivie par les agents) et un investissement concret pour préserver des missions sur les deux sites, il apparaît que la Direction se censure ,ne mesure pas les besoins réels et fait reposer toute la réussite de ce plan sur l'encadrement intermédiaire qui n'est ni formé ni déchargé pour assurer cette mission.

Dans ce contexte FO Finances 59 réitère sa demande d'expertise externe mais la Direction persiste dans son refus. Il convient alors de poursuivre la procédure de médiation et de faire la saisine de l'Inspection du Travail.

3/ Rapport 2015 des médecins de prévention

La lecture du rapport montre encore une fois que le manque de médecin ne permet plus un suivi des agents du ministère des finances. Les Directions en sont à prioriser les visites médicales , notamment pour les agents de la surveillance qui sont soumis à visite annuelle. On note également pour 2016 que l'arrivée des renforts en douane n'est pa prise en compte dans la charge de travail des médecins qui ne peuvent affirmer à ce jour que tous les agents bénéficieront de leur visite médicale annuelle.

Le Docteur Miot-Cardel indique que le médecin de prévention est habilité pour faire des préconisations concernant les aménagements du temps de travail (par exemple temps de repos sur site, lever des plages fixes sans diminution du temps de travail, soin dans les locaux différents du lieu de travail, télétravail) mais qu'à sa connaissance il n'est pas possible de réduire le temps d'activité . A ce sujet, le Ministère doit se prononcer sur l'allègement du temps de travail dans le cas de pathologie le nécessitant (maladie évolutive par exemple). Le médecin de prévention est en outre habilité à proposer des modalités d'aménagement du temps partiel thérapeutique lors de la reprise après une longue maladie.

FO Finances invite donc les collègues à se rapprocher des médecins de prévention pour toute difficulté liée à un état de santé nécessitant des aménagements .

Des négociations sont en cours actuellement pour trouver des solutions afin de pallier le manque de médecins de prévention Il est évoqué le recours à des transferts de compétence vers des personnels non formés, ce que nous dénonçons. La médecine de prévention doit être dotée des moyens nécessaires pour remplir ses missions .

Sur le plan local, FO Finances 59 revient sur l'intervention du médecin du sommeil et sur les rythmes de travail en surveillance. Nous demandons un groupe de travail afin de revoir les côtes de service qui impactent de plus en plus la santé des collègues, d'autant qu'à l'heure actuelle les services des douanes sont de plus en plus sollicités en appui par le Préfet sur des missions de police ce qui engendre des contraintes de service de plus en plus fortes. A suivre....

4/DR DE LILLE FUSION DES UNITÉS DE LILLE BSI ET D HALLUIN BSI

Nous avons abordé le traitement social et l'accompagnement des agents ainsi que le programme d'aménagement des locaux. Une visite de site à la fin des travaux permettra d'améliorer les conditions de travail au besoin. D'ores et déjà des modifications ont été faites par le Pole Logistique et Informatique (PLI) sur demande des agents.

Le groupe motard, suite au groupe de travail et à une proposition des agents sera maintenu sur le site de Mons en Baroeul.

Pour la BSI de Lille, les agents ne souhaitent pas tous rejoindre l'unité d Halluin, certains veulent aller à Baisieux ou Lille Gare . Chacun aura satisfaction suite aux échanges (certains bénéficieront d'un accompagnement financier). Pour ceux qui ne se seront pas prononcé, ils garderont une affectation en résidence sur un emploi vacant.

Se pose la question de l'organisation du travail dans l' unité d'Halluin et les questions de sécurité. Il manque en effet de matériel , il n'y a pas assez de dotation par rapport aux nouvelles arrivées.

Monsieur Guell indique qu'il se posera la question de densification des locaux mais les sujets seront abordés au fur et à mesure qu'ils se présenteront.

Monsieur Lorenzo précise que le transfert des agents ne se fera qu'une fois les travaux réalisés dans les unités d'accueil.

FO Finances 59 demande si une visite de l'ISST est prévue dans les structures remaniées. Olivier Wintrebert (ISST) indique qu'il peut de lui même visiter les locaux , Monsieur Lorenzo indique qu'il sera saisi.

FO Finances vote contre ce projet, malgré l'accompagnement des agents , car il s'inscrit dans le cadre du PSD que nous rejetons pour être un démantèlement des services.

5/DR LILLE FERMETURE DU BUREAU DE DOUANE DE ROUBAIX

Monsieur Guell indique qu'il ne reviendra pas sur le fond technique de la fermeture qui était prévue bien avant le PSD .

L'accompagnement est un peu plus complexe, si certains cas ne posent pas de difficulté, deux agents présentent des problèmes d'ordre médical pour lesquels il conviendra de trouver des solutions.

Toutefois, FO Finances note que cette opération impactera le bureau de Lesquin même si le transfert d'une partie de l'activité douanière se fera au service Grand Compte . La façon de travailler a flux tendu impacte sur la santé des agents qui alertent.

Monsieur Lorenzo précise qu'il est compliqué d'appréhender la variation des charges de travail car les déclarants peuvent choisir où ils déposeront . **FO Finances 59 rappelle que quelles que soient les décisions des législateurs, ce sont toujours les conditions de travail des agents qui se dégradent.** Les prochaines suppressions d'emploi dans les opérations commerciales ne viendront pas améliorer les conditions de travail.

FO Finances 59 vote contre ce projet parce qu'il s'inscrit dans le PSD, nonobstant les affirmations de la direction et parce que les perspectives laissent craindre une détérioration des conditions de travail.

6/DR DUNKERQUE PROJET DE DIVISION DU TUNNEL EXTENSION DU B11 ET DU DD25 ET AMÉNAGEMENT DU D20

Monsieur Mage rappelle le contexte des travaux . Le groupe Euro tunnel gestionnaire n'avait pas fait de travaux depuis l'ouverture (20 ans) bien que le trafic et les effectifs aient augmenté. Le site est également concerné par les événements de janvier et novembre 2015. De multiples rapports de visites, ISST et CHS CT ont mis en exergue les besoins d'aménagement du site. Une démarche de longue haleine a enfin trouvé une conclusion favorable lors d'une réunion le 21/03/2016. Compte tenu de ces éléments , Euro Tunnel a donné son accord pour mener les travaux et assurer le financement de l'extension des bâtiments B11, D25 et D20. La division du tunnel sera attentive au déroulé des travaux . La mise en service des bâtiments est espérée pour la mi 2017. Il est possible d'organiser la visite d'une délégation du CHS CT. Les aménagements ont été fait en concertation avec les agents . Les lieux de vie tiennent compte des futurs renforts de 2017. Tout le financement de ce projet est pris en charge par le Groupe Euro-Tunnel. A ce stade, il est encore envisageable d'apporter quelques modifications au projets (ouvrants, destinations des locaux , salle de repli, etc) En revanche l'accessibilité pose toujours un soucis (traversée entre D20 et D25) et aucune solution n'a été trouvée pour sécuriser les déplacements des agents.

7/COMPTE RENDU DE LA VISITE DE LA PAIERIE RÉGIONALE DU 7 JUIN 2016

La visite de la Paierie Régionale des Hauts de France fait suite à une demande des représentants du CHS CT dans le cadre de la réforme territoriale .

L'aménagement des locaux est très satisfaisant, quelques soucis techniques simples devraient pouvoir être résolus (porte de secours) . Nous notons que le système de climatisation n'est pas optimal pour les agents qui se plaignent régulièrement d'avoir froid. Sur le plan humain , nous avons noté un manque de titulaires en poste au moment de la visite et relevé unanimement des plaintes sur la pression quotidienne de la hiérarchie.

La DRFIP indique que les effectifs n'étaient pas pourvus. Aujourd'hui on est toujours en sous effectif malgré l'arrivée de 10 agents en septembre car l'application des es règles de gestion n'ont pas permis de combler davantage de poste (affectation d'ALD en B et en C). Il sera rappelé au chef de service l'utilité et l'intérêt des réunions de service . Enfin, il n'est pas possible de mettre en place une pointeuse mais il est envisagé de mettre un ordinateur dédié au pointage.

8/QUESTIONS DIVERSES

FO Finances a demandé à faire une visite au Centre Opérationnel Douanier Terrestre à la DR de la DGDDI.

Il a été évoqué le rappel des règles de la loi Evin car des agents fument dans un garage .

La dotation de couteaux en douane est en cours de distribution.

Monsieur Lorenzo précise que l' avenant pour les lampes manquantes a été obtenu .

A la DRFIP, certains agents travaillent sur deux écrans de taille différente, la direction répond que cette situation est provisoire, le temps de déploiement de tout le matériel en fonction des dotations.